

## Elaboration du PRS 3- Agoras du 9 mars 2023

Notes sur l'atelier :  
**« Aller-Vers, Ramener-Vers »**  
15h45-16h45 Amphithéâtre  
50 participants

Animation : Olivier REILHES

Suite de la table ronde sur les inégalités sociales et territoriale de santé. L'aller-vers / ramener-vers est un outil de lutte contre ces inégalités.

### Présentation par CORHESAN

Né d'une volonté de l'Hôpital Européen et de l'association Prospective et Coopération d'apporter un soutien médicosocial concret aux personnes les plus vulnérables affectées par la pandémie de COVID-19, le dispositif CORHESAN a vu le jour à l'automne 2020.

Depuis juillet 2022, l'équipe de médiation en santé de CORHESAN est engagée sur de nouvelles missions confiées par l'Agence Régionale de Santé PACA dans le cadre d'un projet pilote.

Ce projet a pour objectif principal d'améliorer la couverture vaccinale et le recours au dépistage des cancers (sein, col de l'utérus et colorectal) dans les quartiers défavorisés de Marseille. Il est porté à la fois par des associations (SEPT et Corhesan), des institutions (ARS Paca, Santé publique France) et une structure de recherche (Unité mixte de recherche en Sciences économiques et sociales de la santé - Sesstim).

L'équipe de CORHESAN est composée de 4 médiateurs en santé, 2 IDE et 4 ambassadrices en santé (bénévoles issues des quartiers). Les interventions se font en duo, et selon différentes modalités (porte à porte au domicile des personnes et dans les structures locales (types centres sociaux)).

Ce projet propose une offre très complète d'interventions de médiation en santé à la fois individuelles et collectives et combinant des actions de « faire avec », « d'aller-vers » et « de ramener-vers », en partenariat étroit avec l'offre de soins et le tissu associatif existant dans ces quartiers. Si les interventions ciblent prioritairement le dépistage des cancers et les maladies à prévention vaccinale, elles sont également élargies aux besoins de santé exprimés lors des entretiens, à l'aide à l'ouverture de droits et l'aide à trouver un médecin traitant. En plus du dépistage, en cas de résultat positif, l'association accompagne aussi le suivi des prises en charge et « ramène-vers » des structures spécialisées.

Les interventions ont démarré en octobre 2022.

Afin de mener au mieux ces actions, les médiateurs ont besoin de coopération et de connaître les acteurs pour bien orienter les personnes.

Outre la dimension « intervention » auprès des populations fragiles par des équipes de médiation en santé, ce projet comporte un volet « formation » des équipes sur un plan scientifique (vaccination, cancers, etc.), mais également sur les techniques d'entretien avec les personnes rencontrées, ainsi qu'un volet « évaluation scientifique » ambitieux visant à produire des données probantes et des indicateurs

d'efficacité de l'approche proposée. En ce qui concerne le volet évaluation, un design quasi-expérimental sur 5 niveaux est en cours de mise en place :

- Evaluation du processus permettant une analyse descriptive des actions mises en place par CORHESAN et SEPT.
- Etude en population, basée sur des enquêtes transversales répétées, permettant une comparaison avant/après ici/ailleurs des niveaux de couverture vaccinale et des actions de dépistage, mais aussi de l'hésitation vaccinale et de l'intention au dépistage, entre des quartiers (IRIS) ciblés par les actions de médiation et des quartiers dits « témoins » non encore couverts (avant / après 1 an / après 3 ans).
- Etude « écologique » basée sur les données de production de l'Assurance Maladie, avec une comparaison avant/après ici/ailleurs des vaccinations incidentes et des actes de dépistage incidents entre IRIS ciblés par les actions et IRIS « témoins ».
- Etude individuelle de cohorte, basée sur une comparaison des vaccinations et des actes de dépistage réalisés entre un échantillon de personnes rencontrées par les équipes de médiation en santé, et un échantillon de personnes contrôle tirées au sort et appariées sur la base de l'Assurance Maladie.
- Etude qualitative en cours de montage avec la chaire « Démocratie en Santé et engagement des personnes concernées par le cancer », équipe CAN-BIOS du SESSTIM (tester l'autonomie des personnes, leur progrès)

Ce projet est prévu pour une durée de 3 à 5 ans.

L'analyse de ces actions pourra appuyer le développement d'une professionnalisation et une diffusion des actions probantes.

### **Médecins du monde**

L'association humanitaire Médecins du Monde est présente en PACA (Marseille Nice ...). La délégation fait de l'aller-vers notamment dans les squats et bidonvilles où elle va renforcer les capacités des populations dans leur accès à la santé, dans leurs droits et participe à leur défense auprès des pouvoirs publics. Elle gère également un centre d'accès aux soins et d'orientation qui fait également de l'aller-vers afin d'accompagner les populations fragiles dans leurs démarches administratives pour leurs droits en santé et dans leur accès aux soins. Cependant, cela ne doit pas se substituer au droit commun et donc ramener les personnes accueillies vers le système de santé.

Par exemple pour le centre de Nice, 98% des personnes accueillies sont de nationalité étrangère, 2000 passages / an, 88 nationalités différentes, très souvent sans droit ouvert – très éloignées du soin. Les difficultés qu'elles rencontrent :

- Accès à l'information / pour accès aux droits et au système de santé
- Carences des besoins primaires (logements ...)
- Niveau de priorité de santé face à d'autres urgences de survie
- Pratiques discriminantes du système
- Allophone
- Culturelles

### **CENTRE D'ACCUEIL, DE SOINS ET D'ORIENTATION :**

Il s'agit de permanences médicales et sociales dans un lieu d'accueil fixe, offrant 3 demi-journées de permanences pour accompagner le public sans couverture maladie ou avec couverture maladie incomplète (ex PUMA sans CSS). Dispositif transversal médical/social à bas seuil d'exigence (construire avec). MDM s'appuie également sur un réseau de bénévoles issus des communautés dans une approche de proximité.

Leurs actions :

- Médiation en santé
- Accompagnement physique dans le parcours d'accès au droit et au soin

- Prévention et éducation à la santé
- Information et orientation vers les structures d'accompagnement (alimentation, hygiène, vêtements, juridique, scolarité...)
- Prise en charge médicale et orientations médicales (infirmières, médecins généralistes et pharmacie)
- Prévention
- Prise en charge sociale, juridique et aide dans les démarches administratives
- Distribution de matériel, de kits d'hygiène, de sacs de couchage, etc.
- Distribution de matériel de réduction des risques

Médecins du Monde se coordonne avec d'autres acteurs, associations, hôpital, PASS ... afin de ramener les personnes accueillies vers le système de santé

Lors de la crise COVID et dernièrement pour l'accueil des réfugiés Ukrainiens, coordination avec les institutions DDETSS et ARS a été un élément essentiel.

Aller-vers c'est aussi rendre accessible, universalité (couverture maladie et gratuité des soins) ex accueil sans rendez-vous, interprétariat ... Le secteur humanitaire et associatif comble cela.

### **PASS (Permanence d'Accès aux soins de santé) APHM par Géraldine GUARINOS (Médiatrice en santé)**

Les PASS (Permanence d'Accès aux Soins de Santé) ont été instaurées dans les établissements de Santé par la loi d'orientation de lutte contre les exclusions de 1998. Leur mission est d'accompagner les personnes ayant besoin de soins en situation de précarité dans les démarches nécessaires à la reconnaissance de leurs droits, notamment en matière de couverture sociale. Une équipe pluridisciplinaire, constituée d'assistants sociaux, de médecins, d'infirmiers et d'agents d'accueil, accueille à la PASS ADULTE médico-sociale de la Conception les personnes ayant des problèmes de santé conjugués à un problème d'accès aux soins.

Plusieurs PASS mises en place sur Marseille :

- Hôpital Timone : PASS Dentaire, PASS Urgences pédiatriques ;
- Hôpital Conception : PASS Maternité et Consultations externes ;
- Hôpital Nord : PASS Maternité-pédiatrie et PASS Adultes

Interventions hors et dans l'hôpital : antenne mobile depuis 2016 – demandeur d'asile, personne sans domicile

Les préalables à la santé sont des freins importants pour ces publics (logements, alimentation ...)

Le poste de médiation en santé est occupé depuis 2020, c'est un outil supplémentaire pour la PASS et est en complémentarité avec l'équipe pluridisciplinaire.

La médiation en santé c'est faire l'interface et mise en lien avec des personnes éloignées du système de santé en s'adaptant aux besoins des personnes accueillies.

Les actions entreprises sont à la fois en direction des publics et des professionnels du système de santé. En effet, la médiation peut participer aux changements de pratique qui freinent l'accès dans certains cas.

Leur rôle est d'identifier des besoins insatisfaits, dans l'objectif, non pas de les satisfaire directement, mais d'identifier des acteurs compétents pour les satisfaire.

La PASS de l'APHM renvoie également vers la PASS de ville pour accès soins de premier recours. Après avoir ramené vers l'hôpital pour ce qui le nécessite, il faut organiser ensuite le retour vers le droit commun avec par exemple des liens avec les CPTS pour coordonner le parcours de sortie.

## Eléments de discussion

- Qu'est-ce que le métier de Médiateur en santé et quid des formations ?
  - DU médiation en santé
  - Formation de médiateurs pairs en fonction des champs d'interventions
  - Isolement dans les pratiques pour un « nouveau » métier de 1<sup>ère</sup> ligne : existence d'un groupe d'échanges de pratiques/supervision des médiateurs en santé sur les Bouches du Rhône
- Problème de la littératie en santé pour les personnes allophones
- Parcours des personnes en très grande précarité qu'on ramène vers le droit commun mais qu'en est-il après quelque temps : s'il n'y a pas un accompagnement global face à leurs difficultés d'insertion et économiques, les gens décrochent à nouveau du soin et de la prévention
- Actions probantes à généraliser
- Coordination des soins problématiques dans le parcours des personnes
- Certains territoires (hors grosses villes citées comme exemple) ne sont pas en capacité de faire de l'aller vers faute de moyens et personnels qualifiés : problème de l'accompagnement social qui est très long et nécessite du personnel qualifié (assistants sociaux)